

au XIe que les élèves quittent pour entrer soit à l'université McGill soit à l'université Bishop, qui sont les deux universités protestantes de langue anglaise dans la province.

Les écoles catholiques, dont la plupart sont de langue française, comme les protestantes sont de langue anglaise, sont administrées par le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique et par son secrétaire. L'enseignement élémentaire et complémentaire au programme se répartit ainsi: cours préparatoire, 1 an; cours élémentaire, 6 ans; cours complémentaire, 2 ans. Quelques-uns des stades "annuels" exigent plus d'un an. La fin de la sixième équivaut dans les grandes lignes à la fin du cours élémentaire des autres provinces qui donne droit à l'élève de passer à l'école primaire supérieure (high school). Au commencement de l'année scolaire 1929-30, on a créé un nouveau cours supérieur de trois ans (neuvième, dixième et onzième années) qui suit le cours complémentaire. Dès la troisième année, plus de 5,200 élèves s'y inscrivent.

Variations dans les dépenses pour l'éducation.—L'amélioration économique générale de 1934 n'a pas eu son effet dans les dépenses scolaires de l'année. C'est toutefois une chose à laquelle il fallait s'attendre parce que les dépenses scolaires sont généralement défrayées à même les fonds publics, par un budget prévu d'avance et, comme résultat, les dépenses scolaires de toute année reflètent les conditions économiques de l'année précédente plutôt que celles de l'année courante. Le point le plus élevé des dépenses scolaires se trouve en 1930-31, un an ou plus après la cime de l'activité commerciale et, comme le plus bas niveau général se trouve en 1933, il est naturel que les fonds affectés à l'entretien des écoles ne montrent aucun relèvement avant 1934-35.

Les dépenses totales pour les universités, collèges et écoles de toutes sortes sont d'environ \$139 millions en 1934 et ces fonds proviennent de différentes sources entre lesquelles ils peuvent être répartis dans les proportions suivantes: gouvernement fédéral, 1.8 p.c.; gouvernements provinciaux, 20.8 p.c.; comtés (3 provinces) 2.1 p.c.; unités administratives scolaires, 61.8 p.c.; honoraires des élèves 8.0 p.c.; dotations, 1.7 p.c.; autres sources, 3.8 p.c. Les montants représentés par les trois derniers item ont été absorbés en plus grande partie par les universités, les collèges et les écoles privées.

Le résumé ci-dessous indique les tendances financières des systèmes scolaires relevant des gouvernements provinciaux (universités et écoles privées non comprises) au cours de ces dernières années. Il n'est pas possible de montrer dans le cas de chaque système provincial le montant d'argent dépensé chaque année mais on peut y voir approximativement les fonds disponibles puisés à même le revenu courant. C'est le chiffre paraissant à la première colonne de ce résumé. La deuxième colonne donne le montant de la dette à longue échéance et de l'augmentation annuelle, ce qui peut donner une idée du montant dépensé annuellement qui n'est pas soldé par les revenus courants.

RÉSUMÉ STATISTIQUE DES INSTITUTIONS PROVINCIALES D'ENSEIGNEMENT.

Année.	Revenu courant total.	Dette obligatoire (Provinces Maritimes exceptées).	
		\$	Moyenne de fréquentation quotidienne.
1926.....	98,973,963	167,811,490	1,512,341
1927.....	101,114,760	172,103,471	1,535,669
1928.....	104,840,380	178,390,420	1,573,211
1929.....	110,635,919	187,554,530	1,604,545
1930.....	114,245,654	202,293,780	1,681,671
1931.....	116,893,852	207,396,475	1,726,304
1932.....	115,886,313	214,086,984	1,764,127
1933.....	109,065,862	218,141,213	1,794,571
1934.....	102,087,342	212,442,429	1,811,242